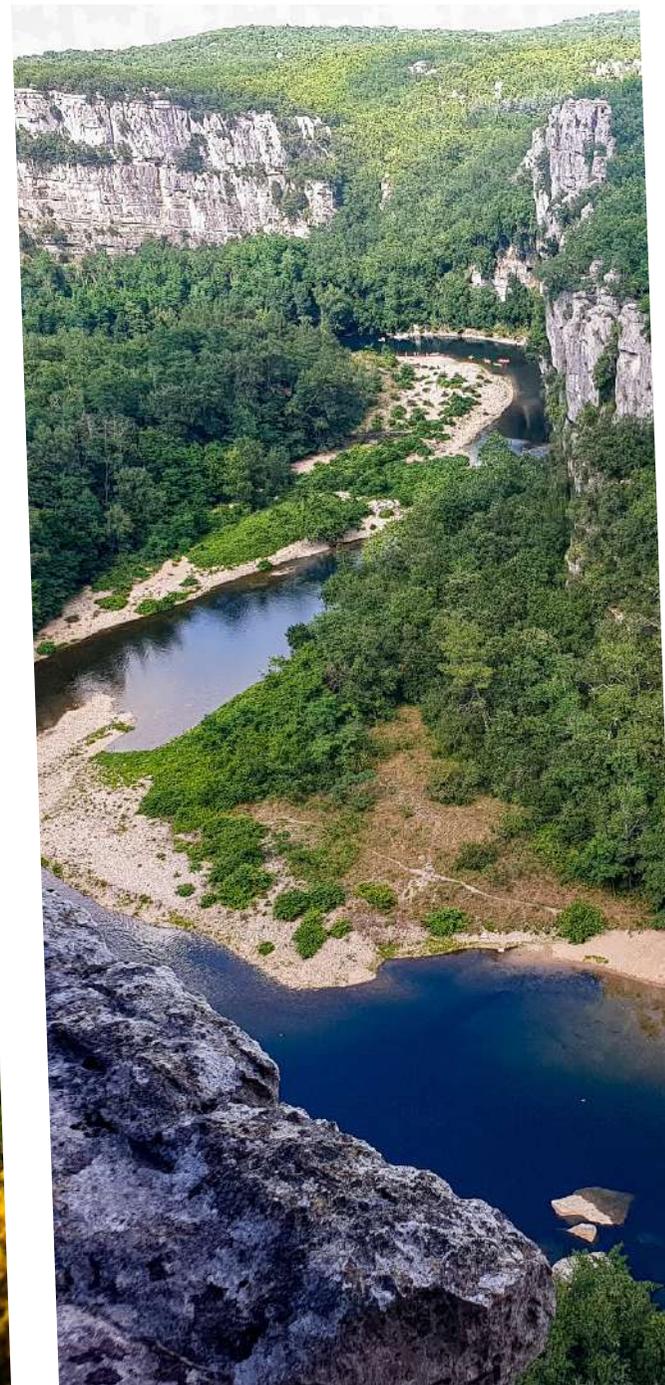
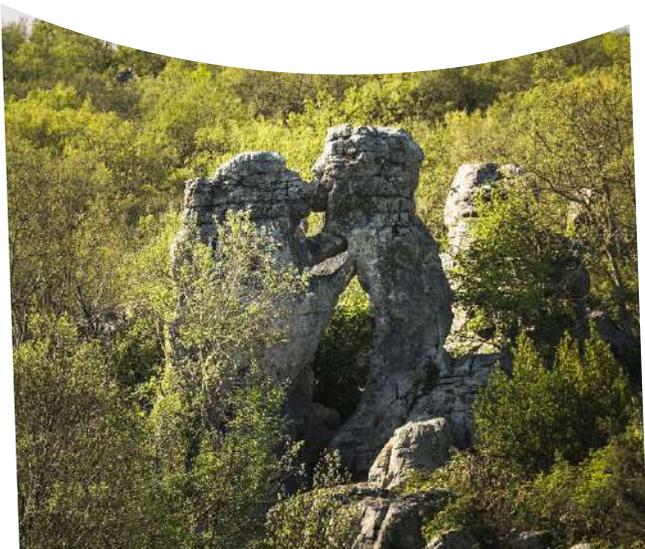




PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROJET DE 2024 - 2035 TERRITOIRE

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes





Le mot du Président, Joël Fournier

« Ce Projet de territoire est la traduction de tout le travail des élus de la Communauté de communes, des Maires, des élus communaux, des agents des collectivités, citoyens, collégiens, sans oublier nos partenaires.

Nous avons souhaité engager une réflexion collective et prospective pour choisir les axes stratégiques possibles de développement pour notre territoire.

Commencé le 3 juin 2022, cette démarche s'est étalée sur 18 mois et a nécessité un grand nombre d'échanges, réunions de groupes de travail par thématique, consultations des citoyens...

L'exercice était difficile : s'extraire du quotidien, prendre de la hauteur, être visionnaire tout en étant réaliste, imaginer comment, demain, nos actions pourraient améliorer la vie des habitants.

C'est un travail politique en premier lieu, mais qui s'appuie sur les services et leur expertise.

La mise en œuvre de notre Projet de territoire va nous permettre de centrer nos actions sur les enjeux de développement définis comme stratégiques tant en termes d'économie, de social, de santé, d'environnement, de services à la population et de tourisme.

Nous partageons ici notre Projet de Territoire, adopté le 13 mai 2024 par un vote à l'unanimité en Conseil Communautaire.

Je ne doute pas de l'adhésion du plus grand nombre, élus, agents, citoyens et partenaires pour répondre aux enjeux de demain ; en tant que Président, je suis convaincu que le renforcement de notre Communauté de communes sera le garant d'un développement responsable, raisonné et réfléchi de notre territoire.

Je vous remercie tous pour vos contributions à ce projet commun. ”

15 COMMUNES



Banne



Beaulieu



Berrias & Casteljau



Chambonas



Gravières



Les Assions



Les Salettes



Les Vans



Malarce-sur-la-Thines



Malbosc



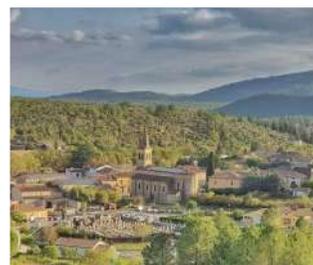
Montselgues



Saint-André-de-Cruzières



Sainte-Marguerite-Lafigère



Saint-Paul-le-Jeune



Saint-Pierre-Saint-Jean

LE TERRITOIRE : UNE INTERCOMMUNALITÉ RÉCENTE



DES CHIFFRES CLÉS



329 km²
de superficie
(2020)



70
agents



15
communes



1 000
entreprises



9 621
habitants



9 000
lits touristiques (presque
autant que d'habitants)



31
élus communautaires



87 km
de cours d'eau
permanents



187
exploitations agricoles
(2020)



717 km
de cours d'eau
intermittents

LES COMPÉTENCES ET LES SERVICES RENDUS AUX HABITANTS

Pôle Technique Environnement

- Gestion des déchets
- Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Brigade Verte
- Bâtiments

Pôle Aménagement du Territoire et Développement Économique

- Tourisme
- Soutien aux entreprises
- Fonds de Concours
- Agriculture
- Habitat
- Zones artisanales
- Territoire à Énergie Positive (TEPOS)
- Plan Alimentaire Inter-Territorial (PAiT)
- Petites Villes de Demain
- Déploiement de la fibre

Pôle Développement Culturel

- Médiathèque
- Réseau de lecture publique
- École de musique
- Éducation Artistique et Culturelle
- Patrimoine

Pôle Action Sociale

- Petite Enfance - Enfance - Jeunesse
- Crèche
- Relais Petite Enfance
- Centre de Loisirs
- Contrat Local de Santé (CLS)
- France services

Les Pôles et les services :

I. Pôle technique et environnement :

Le pôle technique intervient sur la collecte des déchets, l'assainissement non collectif, l'entretien de différents sentiers et des espaces verts communautaires...

Collecte des déchets :

La Communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères, la collecte des emballages et des cartons bruns et la gestion des conteneurs collectifs publics. En 2023 : 640 tonnes de verre, 659 tonnes d'emballages et 2 264 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées. Ces services sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Redevance Spéciale (RS) pour les établissements professionnels. La gestion des déchetteries, la collecte du verre et des encombrants comme la valorisation des déchets sont assurées par le SICTOBA

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Le Service conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de systèmes de traitement autonome des eaux usées domestiques. Il vérifie la dépollution des eaux usées domestiques pour préserver l'environnement et la salubrité publique.

Le SPANC de la Communauté des communes intervient dans 12 communes des 15 communes : Chambonas, Les Assions, Les Salelles, Gravières, Les Vans, Malbosc, Berrias et Casteljou, Malarce sur la Thines, Sainte Marguerite Lafigère, Montselgues, Saint Paul le Jeune. Les communes du territoire de Banne, Beaulieu et Saint-André-de-Cruzières sont gérées par le SPANC du Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche.

Brigade Verte :

La Brigade verte entretient les sentiers de randonnées (70 sentiers de petite randonnée et des portions de GR), de vélo (VTT, Gravel Bike), la voie douce, les espaces verts intercommunaux (Crèche, Centre de Loisirs...) : débroussaillage, élagage, coupes d'arbres tombés, réfection de murets, fabrication et pose de signalétique et balisage mais aussi actions de communication, sensibilisation, prévention...

La Communauté de communes assure aussi la gestion et l'entretien des bâtiments intercommunaux.

II. Pôle aménagement du territoire et développement économique

Le Pôle intervient en matière d'aménagements, urbanisme, habitat, énergie, mobilité, agriculture, alimentation et appui au développement économique.

Services portés directement :

- Aménagements : création de zones d'activités, réalisation de voies douces, rénovation des bâtiments, suivi du déploiement de la fibre, etc.
- Urbanisme : suivi du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ardèche Méridionale).
- Habitat : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU) : elle permet aux propriétaires occupants aux revenus modestes et aux propriétaires bailleurs de réaliser des travaux pour rénover un logement, faire des économies d'énergie, réadapter un logement

pour faire face au vieillissement ou au handicap. De manière générale, le dispositif vise à résorber la dégradation et la vacance des logements.

- Économie : aides directes aux entreprises (TPE/ PME, aides à l'immobilier).
- Tourisme : gestion de l'office de tourisme mutualisé via une Société Publique Locale et collecte de la taxe de séjour. Mise en place d'une stratégie touristique territoriale.
Services réalisés avec des partenaires :
- Rénofuté : dispositif permettant d'informer les particuliers non éligibles à l'OPAH sur la rénovation énergétique par des conseils neutres, gratuits et indépendants,
- Petite Ville de Demain (avec Etat et commune des Vans) : dispositif intervenant particulièrement sur le centre bourg des Vans (réorganisation de l'espace urbain, prises en compte des questions de transition énergétique).

Soutiens financiers aux entreprises et aux communes :

- Fonds de concours pour les projets des communes, avec un volet aménagements et un volet aide aux investissements économiques,
- Accompagnement à la création d'entreprise : adhésion à AMESUD (association qui accompagne et conseille les porteurs de projets ; adhésion à la plateforme d'initiative locale pour accompagner les créateurs d'entreprises avec des prêts d'honneur.
- Investissements conséquents (création de zones artisanales, déploiement de la fibre)...

Participation à d'autres dispositifs mutualisés à l'échelle de 3 intercos (avec Beaume Drobie et Gorges de l'Ardèche) :

- Le Territoire à Énergie Positive (TEPos) : intervient autour de la rénovation thermique des bâtiments publics et sur le financement de transition via une étude sur la mise en place d'un outil de "tiers-financement".
- Le Plan Alimentaire inter-Territorial développe des actions en faveur de l'agriculture et d'une alimentation durable, dans toute la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution, consommation jusqu'à la valorisation des biodéchets) en fédérant les acteurs locaux.
- Le Territoire des Nouvelles Mobilités Durables (TENMOD) : vise à développer le transport à la demande, le covoiturage et l'autopartage à l'échelle du Sud Ardèche.

III. Pôle Développement Culturel

Le pôle intervient sur la lecture publique, les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle. Il comprend 3 services :

- lecture publique : 1 médiathèque intercommunale, tête d'un réseau regroupant 8 bibliothèques et 1 médiathèque municipales proposant des services communs à toute la population (prêt de documents, animations, ateliers... Il rassemblait 2 336 adhérents en 2023 (près du quart de la population),

- enseignements artistiques : 1 école de musique intercommunale avec 2 antennes, aux Vans et à Saint-Paul-le-Jeune, animée par 8 professeurs et 1 intervenant musical en milieu scolaire et 115 élèves en 2023,
- éducation artistique et culturelle par une convention (CTEAC) signée avec différents partenaires et qui propose un programme d'actions en direction des scolaires et plus largement de toute la population.

Des conventions de partenariats ou chartes, signées avec différentes structures (FORMAT Danse, L'Art d'en Faire, Ardèche Terre de dolmens, Polinno, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) permettent d'élargir la palette de propositions en termes de développement artistique et culturel.

IV. Pôle Action Sociale

Ce pôle a trois domaines d'intervention avec des services et/ou dispositifs animés et gérés par la Communauté de communes ou des partenaires :

De la petite enfance à l'adolescence.

La Communauté de communes gère directement :

- la crèche "Les Poussins", d'une capacité de 30 places qui accueille environ 80 enfants différents chaque année,
- le centre de loisirs "Les Balladins" à Saint-Paul-Le-Jeune,
- le Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche, partagé avec la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Des actions soutenues financièrement par la Communauté de communes sont conduites par des partenaires :

- le Centre de Loisirs implanté aux Vans, le secteur jeunesse et les actions familles par le Centre socio-culturel Revivre
- le lieu d'Accueil Enfants Parents par L'îlot Z'enfants

France services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives, accueille de nombreuses permanences administratives et offre également un accès au numérique.

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de réduire les inégalités de santé par la mise en place d'actions de prévention. Il s'agit d'une approche de la santé globale et inclusive, avec un éventail d'actions de prévention, sociale, éducative ou sanitaire, définies en concertation avec les différents acteurs de terrain.

UN PROJET DE TERRITOIRE : À QUOI ÇA SERT ?



Identifier les ressources et les défis à relever



Se projeter dans le temps : penser le territoire sur le temps long (2035)



Définir des orientations, des directions



Se doter d'une feuille de route, d'un guide pour l'action

LA DÉMARCHE



Juin 2022 :
Séminaire de lancement

Septembre 2022

Septembre 2023 :
Atelier de travail avec les partenaires



Juin 2023

Décembre 2023 :
Séminaire de conclusion



Novembre 2023

Septembre 2022 - Novembre 2023 :
Réunions de travail avec les élus

PROJET DE TERRITOIRE
PROPOSITION
MÉTHODOLOGIQUE



Juin-Novembre 2023 : Concertation :
réunions publiques, rencontre avec les collégiens, présence sur le marché, questionnaire en ligne

Soit plus d'une vingtaine de réunions et plus de 300 contributeurs.

Le Projet de territoire du Pays des Vans en Cévennes

3 ORIENTATIONS

Un territoire qui agit pour les transitions environnementales et énergétiques

- Maîtriser la demande d'énergie, produire de l'énergie renouvelable et aller vers la neutralité carbone
- Gérer et préserver les espaces naturels, éduquer à l'environnement
- Mieux gérer la ressource et revoir les usages de l'eau
- Améliorer la qualité de l'habitat, faciliter l'accès au logement, définir une politique d'urbanisme
- Devenir une collectivité exemplaire sur la gestion et la réduction des déchets (0 déchets)

Un territoire qui offre des services de qualité

- Accompagner les familles et les enfants du territoire dans leur quotidien
- Soutenir les jeunes du territoire dans leur prise d'autonomie
- Accompagner le quotidien des habitants dans toutes ses dimensions
- Proposer une offre culturelle diversifiée et de qualité
- Renforcer l'accès à la santé pour tous

Un territoire qui choisit son mode de développement

- Développer une économie diversifiée valorisant les ressources et générant de la valeur ajoutée locale
- Favoriser une agriculture durable, diversifiée, respectueuse des paysages, capable d'alimenter le territoire
- Favoriser une alimentation locale de qualité
- Favoriser un tourisme durable mieux maîtrisé et réparti, reconnu comme activité économique structurante
- Faciliter la mobilité des habitants du territoire

1 AXE TRANSVERSAL

Agir contre la précarité, les inégalités dans toutes nos politiques publiques

1 CONDITION DE RÉUSSITE

S'organiser et coopérer

MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE, PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET ALLER VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE



Le territoire s'est saisi de ces sujets en mettant en place une stratégie de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) dès 2020. Les enjeux concernent la performance énergétique des bâtiments, la nécessité de décarboner les déplacements comme la production d'énergies renouvelables. Pour ce dernier aspect, la question de l'acceptabilité des installations de production est primordiale.

MAXIMISER LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements des particuliers
- Créer des groupements d'achats
- Mutualiser des équipements
- Encourager l'extinction de l'éclairage public (aussi pour réduire la pollution lumineuse, aller vers le Label « qualité ciel étoilé »)

DÉVELOPPER ET MAÎTRISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le rôle de la Communauté de communes est d'aider les communes qui le souhaitent dans leur stratégie de développement des Énergies Renouvelables

SOLAIRE

- Massifier le développement du solaire en toitures et en ombrières
- Expérimenter une production photovoltaïque avec autoconsommation collective pour le territoire

BOIS ÉNERGIE

- Faciliter un approvisionnement en bois de chauffage de qualité
- Développer une filière d'isolants à base de copeaux de bois
- Lancer une étude d'opportunité pour la création d'une unité de granulation en Sud Ardèche
- Mettre en place une gouvernance opérationnelle de la filière bois

BIOMASSE

- Optimiser les collectes et valoriser les fermentes cibles (ex : 4/1000)

ÉOLIEN

- Maîtriser l'implantation des installations dans le cadre d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou d'un schéma dédié

FAVORISER L'INVESTISSEMENT LOCAL PUBLIC ET CITOYEN

Structurer l'investissement local, public et citoyen, via des sociétés de tiers-financement et d'autoconsommation collective

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES PROJETS

Impliquer les collectivités locales dans les projets, notamment dans le futur renouvellement des concessions des barrages.



GÉRER ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT



Les Espaces Naturels Sensibles et zones NATURA 2000 représentent 50 % de la surface de la Communauté de communes (Plateau de Montselgues et vallée de la Thines, Bois de Païolive et Gorges du Chassezac, Marais des Agusas, montagne de la Serre et d'Uzèges, Bois d'Abeau, des Bartres et vallée de la Ganière). Les enjeux environnementaux sont donc forts sur le territoire. La qualité des paysages, la biodiversité caractérisant ces espaces sont des facteurs d'attractivité du territoire. L'État a transféré le portage de ces dispositifs à la Région qui l'a délégué au Parc Naturel Régional. La Communauté de communes restera fortement impliquée dans les projets et actions, dans leur gouvernance comme par une participation financière.

MAINTENIR LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Créer des outils de sensibilisation (par des projets artistiques permettant questionnement, esprit critique, prise de conscience...)
- Faire le lien avec les outils d'aménagement et de préservation des ENS et autres zonages à enjeux (Réserve Internationale de Ciel Étoilé, Géoparc...)
- Rendre les habitants et visiteurs acteurs de la préservation des milieux naturels au travers d'actions ludiques
- Accompagner des classes du territoire
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux enjeux environnementaux sur l'année (éco-citoyenneté, déplacements...)
- Inviter à la découverte de l'environnement, du patrimoine (par les chemins de randonnée) pour les scolaires
- Encadrer l'activité touristique pour préserver faune et flore (mettre en place une signalétique dédiée sur les ENS et espaces protégés)

INSTAURER DES PRATIQUES DE GESTION ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

PRÉSERVATION

- Développer les outils fonciers pour conserver les zones à enjeux
- Lutter contre les espèces invasives de la forêt
- Préserver le pin de Salzman (plantation, coupe, expérimentation)
- Préserver des sols forestiers
- Être vigilants sur le risque incendie - entretenir les espaces par rapport au risque incendie

RESTAURATION

- Restaurer des tourbières du plateau de Montselgues
- Monter et mettre en œuvre une opération concertée de retour du chamois et du bouquetin
- Favoriser des espaces de libre évolution et le vieillissement des forêts

ÉTUDES ET SUIVIS D'ESPÈCES

- Créer des plateformes d'observation des rapaces et assurer l'entretien des plateformes d'équarrissage
- Réaliser des études faunistiques et floristiques



MIEUX GÉRER LA RESSOURCE ET REVOIR LES USAGES DE L'EAU



Le changement climatique impacte directement la disponibilité en eau. Cela affecte et affectera de plus en plus l'ensemble des usages (habitat, agriculture, tourisme aquatique...). L'anticipation des conflits liés à l'accès à la ressource et la mise en place d'équipements pour améliorer la gestion de l'eau représentent des enjeux forts.

ENCADRER LES RÈGLES RELATIVES A LA CONSTRUCTION ET AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES

- ➔ Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol (généralisation des surfaces perméables) - PLUI
- ➔ Favoriser la désimperméabilisation des sols
- ➔ Systématiser les unités de récupération d'eau de pluie - PLUI
- ➔ Mutualiser (et subventionner ?) l'achat de systèmes de récupération d'eau de pluie pour les constructions existantes
- ➔ Travailler sur le ruissellement des eaux pluviales en zone urbanisée (schéma directeur Eaux Pluviales)
- ➔ Mieux maîtriser la gestion de l'eau et assainissement sur notre territoire (par exemple : mettre en place une facturation incitative)
- ➔ Favoriser les réserves d'eau collinaires
- ➔ Être vigilant sur la gestion des ouvrages hydrauliques (barrage de Sénéchas...)

RATIONALISER L'USAGE DE L'EAU POUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

- ➔ Réaliser un diagnostic des réseaux d'irrigation pour économiser les ressources (traiter les fuites pour limiter les pertes) sur l'ensemble du territoire
- ➔ Rationaliser l'usage des systèmes d'irrigation à l'échelle du territoire
- ➔ Mieux connaître l'état de la ressource

ADAPTER LES PRATIQUES AQUATIQUES EN PÉRIODE D'ÉTIAGE

- ➔ Prendre en compte les pressions liées aux activités touristiques en régulant la fréquentation
- ➔ Être vigilant particulier sur l'installation et la gestion des piscines des particuliers ainsi que des forages



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT, FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT, DÉFINIR UNE POLITIQUE D'URBANISME



Les outils dont disposent les acteurs du territoire en matière d'urbanisme sont considérés insuffisants par une partie importante des collectivités. Par ailleurs, la problématique des passoires thermiques et des logements dégradés impose la mise en place de politiques ambitieuses de rénovation. Conjugée aux difficultés d'accès au logement, cette thématique nécessite une vigilance forte particulièrement pour les centres bourg.

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'HABITAT

- ➔ Soutenir financièrement (et humainement par de l'ingénierie) les rénovations des propriétaires occupants et bailleurs avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- ➔ Avoir une attention particulière sur le centre bourg des Vans (volet de rénovation urbaine spécifique)

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

- ➔ Créer des logements communaux ou intercommunaux, individuels ou collectifs, ciblant prioritairement les jeunes et les personnes âgées)
- ➔ Favoriser la location pour les saisonniers (logement intergénérationnel, logements alternatifs...)

METTRE EN PLACE UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- ➔ Partager une vision et une stratégie, pour mieux maîtriser l'urbanisme,
- ➔ Limiter les résidences secondaires et les logements touristiques,
- ➔ Ralentir l'artificialisation des sols, limiter l'étalement
- ➔ Préserver les commerces de centres-villes
- ➔ S'assurer de la qualité architecturale des nouveaux bâtiments (utilisation matériaux locaux)
- ➔ Rendre certains équipements obligatoires (récupération d'eau, production photovoltaïque, d'eau chaude...)
- ➔ Mettre en place une stratégie territoriale d'économie d'eau (limitation des forages, des piscines, obligation de récupération d'eau...)
- ➔ Anticiper le risque incendie



DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE SUR LA GESTION ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET)



Les ménages contribuent financièrement à la prise en charge de la collecte, du tri, de la valorisation et de l'élimination des déchets. La réduction des volumes de déchets produits et l'amélioration de leur valorisation sont un enjeu fort. La diminution des coûts pour les collectivités et les habitants du territoire sont attendues.

AGIR SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS PRODUITS

- ➔ Encourager le compostage des biodéchets (individuel et partagé)
- ➔ Limiter le gaspillage alimentaire - Plan Alimentaire Inter-Territorial
- ➔ Favoriser la réduction des emballages à la source
- ➔ Soutenir le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- ➔ Renforcer les actions de sensibilisations adressées au grand public et au secteur jeunesse

OPTIMISER LES POINTS D'APPORT ET LES MODALITÉS DE COLLECTE

- ➔ Regrouper les points de collecte à des emplacements stratégiques
- ➔ Améliorer les points de collecte
- ➔ Meilleur agencement et esthétique (mise en place de contenant plus volumineux)
- ➔ Travailler sur la signalétique et les consignes de tri
- ➔ Proposer des points de collecte complets (Ordures Ménagères Résiduelles/Collecte Sélective (bacs jaunes)/Verre/Biodéchets) permettant d'améliorer la qualité de tri
- ➔ Lutter contre les incivilités

VALORISER LES DÉCHETS

- ➔ Travailler sur la valorisation des biodéchets pour les besoins de l'agriculture (compost)
- ➔ Réaliser une étude pour le développement de la valorisation énergétique (biomasse)
- ➔ Encourager la création de filière de réemploi des matériaux (réparation/recyclage)



ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LES ENFANTS DU TERRITOIRE DANS LEUR QUOTIDIEN



Dans un contexte de précarité et de fragilité touchant une partie de la population, la réponse aux besoins des familles en matière d'accueil des enfants est un enjeu fort, nécessaire pour la dynamique du territoire. Le renforcement des capacités et de la qualité des accueils individuel ou collectif doit se doubler d'une meilleure couverture du territoire. Le soutien à la parentalité en direction des familles dans leur diversité est un autre axe essentiel.

CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES FAMILLES ET DES ENFANTS DU TERRITOIRE AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PERSONNES EMPÊCHÉES (PRÉCARITÉ, HANDICAP, MOBILITÉ...)

- ➔ Faciliter le parcours des familles
- ➔ Veiller à l'accessibilité aux services (notamment sur le plan financier)
- ➔ Développer des stratégies de végétalisation des espaces publics (jardins publics, cours d'écoles...)

DÉVELOPPER LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES 0-3 ANS SUR LE TERRITOIRE

- ➔ Développer le nombre de places en accueil collectif
- ➔ Soutenir les assistantes maternelles et les MAM

FACILITER L'ACCÈS DE TOUTES LES FAMILLES AUX CENTRES DE LOISIRS (3 – 12 ANS)

- ➔ Améliorer le maillage territorial en accord avec les communes et leur potentiel d'accueil

PROPOSER UN ACCUEIL DE QUALITÉ DANS L'ENSEMBLE DES STRUCTURES

- ➔ Créer des locaux dédiés ou les adapter à leur usage



SOUTENIR LES JEUNES DU TERRITOIRE DANS LEUR PRISE D'AUTONOMIE



La proportion de jeunes sur notre territoire est faible, mais la proportion de jeunes non-insérés ou en précarité est importante, le besoin de soutien et d'accompagnement des jeunes du territoire est donc fondamental. Les adolescents sont scolarisés jusqu'au collège sur le territoire. Ils quittent ensuite le secteur pour poursuivre leurs études. Les lieux où ils peuvent se retrouver, accéder à des loisirs diversifiés, être écoutés et accompagnés, sont trop peu nombreux. De plus, les jeunes du territoire rencontrent, ici comme ailleurs, des difficultés propres : isolement, mobilité, prise d'autonomie, prise de risque... Mieux les prendre en compte et leur apporter des réponses est un enjeu fort pour le territoire et ses futurs habitants.

CRÉER DES ESPACES DÉDIÉS AUX JEUNES OFFRANT UN ACCUEIL DE QUALITÉ

- ➔ Faciliter l'accueil et l'écoute des jeunes
- ➔ Leur permettre de se regrouper et de mener des activités ensemble dans des locaux adaptés en veillant à l'accessibilité sur l'ensemble du territoire
- ➔ Développer des projets avec les partenaires associatifs et institutionnels

OFFRIR DES PROPOSITIONS DE LOISIRS DIVERSIFIÉES AUX JEUNES DU TERRITOIRE

- ➔ Soutenir des propositions sportives et culturelles diversifiées
- ➔ Soutenir le secteur jeunesse du Centre Socio-Culturel

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE ET L'ÉMANCIPATION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES

- ➔ Accompagner des projets portés par des jeunes
- ➔ Favoriser la mobilité des jeunes, du local à l'international,
- ➔ Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi,
- ➔ Consulter, écouter et impliquer les jeunes dans la vie locale (budgets participatifs, conseils de jeunes...)
- ➔ Participer à la mise en place de réponses de proximité sur les problématiques de santé mentale
- ➔ Favoriser l'accès à l'information
- ➔ Favoriser la création d'espaces de travail et d'expérimentation pour les publics jeunes



ACCOMPAGNER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DANS TOUTES SES DIMENSIONS



Une part importante de la population est fragilisée. La question de l'accès aux droits est une nécessité. La dématérialisation et la fracture numérique, la difficulté d'une partie des habitants à aller vers les dispositifs existants (France services, services sociaux, centres sociaux...), l'éloignement des services administratifs sont des freins qu'il convient de lever.

Pour consolider le lien social, en s'appuyant sur les acteurs existants, le développement de l'itinérance des services, la mobilité des habitants pour y accéder apparaissent également comme des enjeux forts.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

- ➔ Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives quotidiennes (aujourd'hui par le biais de France services)
- ➔ Lutter contre la fracture numérique
- ➔ Offrir un espace pour des permanences administratives aux partenaires

RENFORCER LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

- ➔ Développer l'itinérance du Centre Socio-Culturel sur l'ensemble du territoire
- ➔ Soutenir les rencontres et les actions intergénérationnelles
- ➔ Accueillir les nouveaux habitants au niveau intercommunal
- ➔ Soutenir les acteurs associatifs

RENFORCER LE MAILLAGE DE L'ACTION SOCIALE COMMUNALE

- ➔ Envisager des mises en commun sur certains axes (projets ou thématiques spécifiques) avec les CCAS et Commissions d'Action Sociale
- ➔ Développer l'itinérance des services



PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ



L'offre culturelle du territoire est assez étoffée, avec des propositions et des équipements structurants (médiathèque et réseau de lecture publique, école de musique intercommunale). Mais elle ne se déploie pas suffisamment ni de façon coordonnée sur l'ensemble du territoire avec des temps forts tout au long de l'année. Le manque d'un lieu pluridisciplinaire adapté à différentes pratiques et à la mise en œuvre de projets sur le temps long est manifeste. Les dynamiques associatives locales sont fortes, d'où un enjeu de coopération entre associations, collectivités et intercommunalité.

FAVORISER L'ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE PROXIMITÉ

- ➔ Créer un lieu spécifique et adapté à des activités culturelles pluridisciplinaires (musique, danse, théâtre, contes, cinéma...) pour des temps de diffusion, des résidences artistiques (création), des stages, des expositions pouvant passer par la requalification d'un bâtiment existant
- ➔ Assurer un maillage d'hébergement avec mise à disposition d'une salle de travail, une salle de répétition, une salle de diffusion
- ➔ Mettre en place une tarification adaptée dans l'offre de services intercommunaux (école de musique...)

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

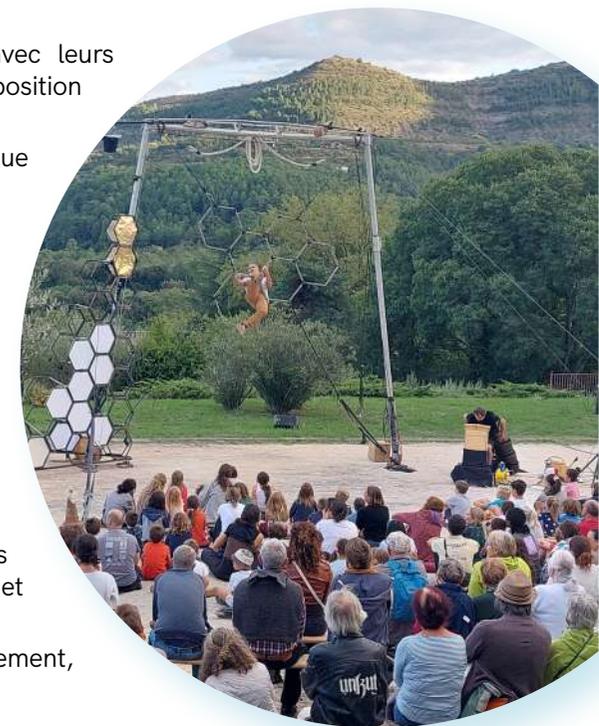
- ➔ Poursuivre les actions avec les scolaires, la population
- ➔ Renforcer ou structurer l'offre éducative de l'école de musique et de la médiathèque intercommunales (ateliers, stages, conférences, etc.)
- ➔ S'appuyer sur des structures labellisées au travers de conventionnements pour intensifier cette offre

RENFORCER LE LIEN ET LA COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES, LES ASSOCIATIONS ET LES HABITANTS

- ➔ Recenser par communes des lieux disponibles avec leurs caractéristiques techniques afin de les mettre à disposition du public
- ➔ S'appuyer sur les compétences et ressources que possède le territoire au sein de sa population
- ➔ Soutenir, accompagner et travailler avec les acteurs culturels associatifs locaux

CRÉER OU DÉVELOPPER DES TEMPS FORTS TOUTE L'ANNÉE

- ➔ Mettre en œuvre une saison culturelle intercommunale et itinérante s'appuyant notamment sur le réseau de bibliothèques et l'école de musique
- ➔ Développer et s'appuyer sur des événements fédérateurs (manifestations et événements locaux et événements nationaux)
- ➔ Utiliser la culture pour la sensibilisation à l'environnement, la découverte du patrimoine...



RENFORCER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS



L'accès à la santé pour tous est un enjeu dont la collectivité se saisit déjà avec une approche globale en renforçant, à travers des actions de prévention, le maintien en santé et le bien vieillir, en particulier pour les publics les plus en difficulté. L'existence de lieux de santé répartis sur le territoire avec des professionnels de santé aux compétences diversifiées est un enjeu fort dans un contexte de raréfaction ou pénurie de ces professionnels.

MAILLER LE TERRITOIRE ET RENFORCER LES PARTENARIATS

- ➔ Favoriser le développement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Multisites
- ➔ Participer à la coordination des partenaires dans le cadre du Contrat Local de Santé et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- ➔ Favoriser l'installation de professionnels de santé
- ➔ Renforcer le rôle des usagers dans les instances locales de santé

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES

- ➔ Mettre en place des actions de prévention sociale, éducative et sanitaire en partenariat avec les acteurs concernés
- ➔ Réduire les prises de risque chez les jeunes et contribuer à leur socialisation sur le territoire
- ➔ Travailler sur les addictions (prévention et prise en charge)
- ➔ Développer les « démarches d'aller vers », notamment en matière d'accès aux soins pour les publics précaires

CONTRIBUER AU MAINTIEN EN SANTÉ

- ➔ Permettre un suivi par des professionnels de santé tout au long de la vie
- ➔ Proposer des actions de prévention santé (marche, éducation à l'alimentation, addictions...)

FAVORISER LE BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE

- ➔ Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et leur bien-être
- ➔ Accompagner les associations d'aide à domicile
- ➔ Expérimenter le partage d'habitat entre seniors et jeunes
- ➔ Rechercher des passerelles entre domicile et lieux de vie collectifs
- ➔ Augmenter l'offre de logements partagés collectifs : studios, appartements, résidence seniors



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE VALORISANT LES RESSOURCES ET GÉNÉRANT DE LA VALEUR AJOUTÉE LOCALE



L'économie du territoire est essentiellement résidentielle et peu diversifiée. On compte un nombre important d'entreprises avec un chiffre d'affaires très faible, ce qui induit fragilités et difficultés pour investir. L'aide à l'installation et au développement d'entreprises est donc un enjeu fort, particulièrement pour celles qui produisent de la valeur ajoutée locale par la transformation ou la fabrication de produits finis.

DÉVELOPPER DES ESPACES D'ACCUEIL ET DES INFRASTRUCTURES POUR LES ENTREPRISES (ZONES D'ACTIVITÉ, ATELIERS RELAIS, REQUALIFICATION DE FRICHES)

- Créer des zones d'activités et des ateliers relais
- Réactualiser la stratégie sur les friches
- Organiser des événements d'ampleur (épreuves sportives, animations commerciales, forums de l'emploi...) pour redonner de l'attractivité au territoire
- Mettre en place des outils d'observation pour mieux suivre les indicateurs économiques et les besoins de services à apporter aux entreprises

DOTER LE TERRITOIRE DE MOYENS DE COMMUNICATION PERFORMANTS

- Appuyer à la couverture 4G (éliminer les zones blanches)
- Déployer la fibre sur l'ensemble du territoire

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE AVEC DIFFÉRENTS « PILIERS »

- Conforter toutes les activités productives, générant de la valeur ajoutée locale (transformation agroalimentaire...),
- Conduire une étude/réflexion sur l'acheminement du bois (voies forestières, routes), la valorisation et la transformation

MIEUX AIDER À LA CRÉATION D'EMPLOI ET À L'INSTALLATION ET MIEUX ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

- S'organiser pour améliorer l'accueil de nouveaux habitants et porteurs de projets
- Apporter les services nécessaires pour augmenter le nombre de résidents accueillis en télétravail, notamment ceux possédant des résidences secondaires
- Réorganiser et relancer le coworking pour le transformer en véritable tiers-lieu
- Améliorer les partenariats avec les structures dédiées, particulièrement pour les jeunes porteurs de projets

ACCOMPAGNER LES ACTEURS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE OFFRE DE FORMATION LOCALE

- Accueillir mieux et plus d'organismes de formation (collèges, lycée, universités) pour des modules de formation, des stages orientés vers les métiers du territoire.
- Inciter l'Éducation nationale à créer un cursus de formation autour des sports nature, une section sportive au collège.
- Accompagner la décentralisation de formations pour les entreprises du bâtiment pour s'adapter aux nouvelles énergies et techniques
- Accompagner, former les acteurs du tourisme aux transitions (adaptation d'activités au changement climatique, attentes des clients et de leurs salariés)
- Sensibiliser et former des jeunes du territoire en favorisant l'apprentissage

FORUM DE L'EMPLOI

DES CÉVENNES D'ARDECHE

Vous êtes à la recherche d'un emploi permanent ou saisonnier sur les territoires du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie ?
Venez rencontrer les entreprises qui recrutent !

SAMEDI 20 AVRIL 2024

De 9h à 12h



Pour tout renseignement sur l'organisation, contactez le 04.75.89.80.80



Inscrivez-vous sur
<https://mesevenements.emploi.francetravail.fr/>



FAVORISER UNE AGRICULTURE DURABLE, DIVERSIFIÉE, RESPECTUEUSE DES PAYSAGES, CAPABLE D'ALIMENTER LE TERRITOIRE



L'approvisionnement en produits locaux et leur production (élevage et cultures nourricières) sont des enjeux majeurs, plus fortement encore depuis le Covid. Le vieillissement des chefs d'exploitation croisé avec les freins à l'installation (rétention foncière, concurrence avec les activités de loisirs...) nécessitent une attention forte. Le changement climatique n'épargne pas le territoire et contraint les exploitations à s'adapter aux évolutions en cours et à venir et à la diversification.

SOUTENIR L'INSTALLATION ET LE MAINTIEN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- ➔ Créer des réserves foncières ; mobiliser du foncier (mobilisation biens vacants, acquisitions...) ; mettre en place des outils de type régie foncière (à travailler au niveau communal)
- ➔ Appuyer l'installation ou la consolidation des exploitations du territoire via des partenariats avec les organisations dédiées

ACCOMPAGNER DES EXPLOITATIONS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ➔ Accompagner des exploitations sur l'expérimentation de nouvelles pratiques pour faire face au changement climatique
- ➔ Favoriser les productions nourricières, locales et limitant l'impact sur le milieu, via des essais sur de nouvelles productions
- ➔ Gérer les eaux pluviales pour constituer des réserves en eau agricole avec une réflexion à l'échelle du territoire pour éviter un mitage par des retenues collinaires

MIEUX VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES

- ➔ Valoriser des filières locales, notamment en soutenant les filières émergentes et en mettant en place des ateliers de transformation
- ➔ Soutenir le développement des initiatives collectives : AMAP, conserveries...
- ➔ Créer une Maison de Pays en lien avec l'Office de Tourisme



FAVORISER UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ



L'accès à une alimentation saine, de qualité, locale pour tous est un enjeu central. Le constat met l'accent sur la nécessité de développer des circuits courts, depuis la production, la transformation jusqu'à la distribution.

ÉDUIQUER ET SENSIBILISER

- Accompagner la formation des scolaires à une alimentation de qualité, de saison, saine, locale et avec des saveurs
- Favoriser le rapprochement entre les consommateurs et les producteurs, via des outils, des événements ou animations dédiées
- Sensibiliser les familles sur le gaspillage alimentaire

SOUTENIR UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

- Soutenir une restauration collective de proximité faisant appel à des producteurs locaux identifiés (ex : La centrale d'achat D'Ardèche et de Saison)
- Mettre en place un groupement d'achat de restauration scolaire étendu pour faire baisser les coûts
- Faire le lien avec la collecte des biodéchets dans le but de prévenir le gaspillage et de valoriser les déchets comme ressource de biomasse

METTRE EN PLACE DES EXPÉRIMENTATIONS OU EXPÉRIMENTER

- Favoriser l'autonomie alimentaire par la mise en place de formations au jardinage pour les particuliers
- Travailler sur les jardins familiaux / jardins sociaux pour cultiver des productions vivrières
- Travailler sur la sécurité alimentaire en luttant contre la spécialisation à outrance des productions et en misant plutôt sur la diversification
- Reconnaître l'apiculture comme activité à forte valeur ajoutée territoriale et agir en conséquence en baissant l'usage des traitements et en maintenant l'aide communautaire pour la destruction des frelons asiatiques



FAVORISER UN TOURISME DURABLE MIEUX MAÎTRISÉ, MIEUX RÉPARTI, RECONNU COMME ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STRUCTURANTE



Le tourisme est le secteur d'activité le plus important du territoire en termes de retombées économiques. Le territoire s'est déjà doté d'outils structurants comme des voies douces et a renforcé l'Office de Tourisme. Une stratégie touristique a été définie. Les activités de pleine nature constituent l'ADN de notre territoire, son image, mais aussi son futur grâce notamment au vélo et aux possibilités qu'offrent les vélos à assistance électrique pour une mobilité douce.

ALLER VERS UN TOURISME RESPONSABLE PLUS QUALITATIF

- ➔ De pleine nature adapté au changement climatique anticipant les épisodes extrêmes à venir, valorisant la richesse des paysages et du patrimoine naturel et respectueux de la population et des usages...
- ➔ Consolider le rôle de l'Office du Tourisme pour accompagner les professionnels à développer un tourisme plus qualitatif

ANTICIPER, PRÉPARER UNE RECONVERSION DU TOURISME DE MANIÈRE OPÉRATIONNELLE

- ➔ Acquérir du foncier pour les baignades publiques, mettre en place des sites de baignades publiques
- ➔ Réaliser les investissements prioritaires pour améliorer la sécurité des vélos (surlargeurs, sécurisation carrefours...)
- ➔ Mettre en place des aires de stationnement et de services pour les camping-cars et vans
- ➔ Apaiser et sécuriser les mobilités, offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture (ex navettes, petits trains...)
- ➔ Développer des pratiques alternatives à la rivière
- ➔ Sensibiliser les hébergeurs sur la nécessité d'investir dans les dispositifs d'économie d'eau

AGIR SUR LA SAISONNALITÉ

- ➔ Conforter les ailes de saison ou développer un tourisme intersaisons

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES SAISONNIERS (HÉBERGEMENTS, MOBILITÉ)

- ➔ Créer des zones d'accueil d'habitat léger pour les saisonniers (type aire naturelle)
- ➔ Créer une plateforme numérique d'habitat intergénérationnel pour mettre en relations personnes âgées ayant des capacités d'hébergement et saisonniers
- ➔ Travailler sur la question des logements pour les saisonniers

ACTIVER LA STRATÉGIE PLEINE NATURE ADOPTÉE PAR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET L'OFFICE DU TOURISME

- ➔ Considérer l'axe plaine/piémont/montagne comme atout structurel pour rééquilibrer les flux économiques et humains, et préparer le territoire aux changements climatiques qui vont impacter les acteurs du tourisme
- ➔ Penser les aménagements et les pratiques en ciblant en premier lieu la population, dans le but d'avoir une meilleure acceptabilité de l'activité touristique
- ➔ Monter en puissance sur les univers pédestre, vélo et eau autour desquels se concentre l'essentiel de nos ressources économiques et la concurrence, tout en ne négligeant pas nos « activités de niche » (activités à corde, univers de l'air...)
- ➔ Articuler politique sportive et culturelle (événementiel en particulier) en proposant une offre tout au long de l'année
- ➔ Miser sur la jeunesse pour retrouver la culture de la pratique, organiser des compétitions d'ampleur nationale pour renforcer l'attractivité et l'activité des clubs



FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS DU TERRITOIRE



L'absence de solutions de mobilité alternative au tout voiture génère un coût important pour les habitants du territoire possédant un véhicule, en plus du coût pour l'environnement. Elle empêche ou freine la mobilité des jeunes, précaires, saisonniers, personnes âgées... La proposition de solutions adaptées au territoire (transport à la demande, applications de covoiturage, véhicules partagés...) est une priorité. Par ailleurs, la sécurisation des déplacements doux (vélos, piétons) est indispensable au vu du développement rapide de la pratique du vélo. Cela obligera à terme le territoire à investir sur des aménagements de voirie pour sécuriser cette pratique et la cohabitation avec les autres véhicules.

ORGANISER UNE MOBILITÉ MULTIMODALE

- ➔ Développer fortement le service de location des vélos à assistance électrique ; faire émerger des services d'entretien et de réparation
- ➔ Mettre en place des aires de covoiturage, des aires d'auto-stop et créer une application de covoiturage territorial (forte demande des jeunes)
- ➔ Développer l'autopartage et les outils de véhicules partagés
- ➔ Mettre en place plus de navettes, pour permettre aux jeunes de se retrouver, pour aider aussi à lutter contre l'isolement des seniors, mais aussi aux visiteurs de se déplacer (pour les marchés, pour aller sur les sites touristiques ou les lieux de pratiques)
- ➔ Aménager et sécuriser des voix douces entre les villages avec les services liés : parkings vélo, points d'eau, toilettes, voiries à circulation partagée
- ➔ Faire vivre le Schéma vélo : coordonner les différentes politiques, connecter les voix douces entre elles

AUGMENTER L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN ET AMÉLIORER LE SERVICE

- ➔ S'organiser localement via les comités de bassins pour peser plus sur les Autorités Organisatrices de Transport
- ➔ Obtenir de meilleures dessertes vers d'autres destinations et plus de fréquences en période scolaire et hors période scolaire

AMÉLIORER LE STATIONNEMENT, LA CIRCULATION ET LES ACCÈS VERS LE BOURG CENTRE DES VANS

- ➔ Sécuriser les accès au bourg centre
- ➔ Mettre en place une offre de stationnement saisonnière supplémentaire, adaptée aux différents types de mobilité

AVOIR UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÉQUIPEMENTS

- ➔ Être vigilant et exigeant sur l'entretien des routes
- ➔ Sécuriser les arrêts de bus et mettre plus d'abribus pour se protéger des intempéries, avec des bancs
- ➔ Expérimenter tout ce qui est possible pour encourager et sécuriser les déplacements à pied et la pratique du vélo (trottoirs, chaussidoux...)
- ➔ Anticiper sur la fin des véhicules thermiques avec une vraie stratégie d'offre de recharge (bornes, ombrières...)



AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ, LES INÉGALITÉS DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

La Communauté de communes est l'intercommunalité qui présente le taux de pauvreté le plus élevé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette situation ne doit pas être occultée. Être vigilant et irriguer nos politiques publiques avec une attention portée aux plus fragiles dans l'objectif de réduire les inégalités est un enjeu central pour l'intercommunalité.

OBSERVER POUR COMPRENDRE ET AGIR

- ➔ Réaliser une étude portant sur la précarité sur le territoire
- ➔ Suivre l'évolution des indicateurs (nombre de personnes concernées, chiffres, dynamique...)

AMÉLIORER L'ACCÈS DES PLUS PRÉCAIRES ET PLUS DÉFAVORISÉS

AU LOGEMENT

- ➔ Améliorer l'accès au logement notamment des familles monoparentales (Convention Territoriale Globale)
- ➔ Travailler sur le logement social et le maintien dans le logement

AUX SERVICES EN DIRECTION DES FAMILLES ET DES JEUNES

AUX DROITS

- ➔ Travailler sur le non recours aux droits et les démarches « d'aller vers » les publics

À LA CULTURE

À LA SANTÉ

À L'EMPLOI ET LA FORMATION

À L'ALIMENTATION

À LA MOBILITÉ

- ➔ Développer des solutions de mobilités pour les plus défavorisés (par exemple : amplifier le programme de mise à disposition de vélos à assistance électrique ou autres (rosalies))
- ➔ Proposer des solutions en termes de mobilité avec tarification sociale (quotient familial)
- ➔ Proposer ou faire connaître des aides financières pour faciliter l'accès des jeunes et des jeunes actifs au permis de conduire

À LA CITOYENNETÉ



S'ORGANISER ET COOPÉRER

Notre Communauté de communes est encore jeune, issue du rapprochement de 3 Communautés de communes et de 2 syndicats intercommunaux. Des pratiques de coopération et de mutualisation existent. Les renforcer, les diversifier, mieux collaborer est un enjeu pour gagner en efficacité.

COMMUNIQUER VERS LE TERRITOIRE, VERS LES HABITANTS, LES ÉLUS...

- ➔ Informer largement sur qui fait quoi, sur la répartition des rôles et des compétences.
- ➔ Informer régulièrement les habitants avec des retours d'expériences (agriculture, habitat...)
- ➔ Organiser des temps d'échange réguliers élus - agents - secrétaires des mairies sur les compétences communautaires, les transitions (avec notamment 1 séminaire annuel)
- ➔ Diffuser et faire vivre le projet de territoire

ÉCOUTER LE TERRITOIRE

- ➔ Être plus à l'écoute des acteurs du territoire pour tendre vers plus de coopération à l'échelle communautaire
- ➔ Susciter des temps d'échange à l'échelle communautaire (écoute et interconnaissance)
- ➔ Généraliser les forums associatifs
- ➔ Créer un agenda partagé
- ➔ Créer un conseil des jeunes
- ➔ Engager une démarche de participation citoyenne

MUTUALISER DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES (POUR OPTIMISER, RÉDUIRE LES COÛTS, AMÉLIORER LA COUVERTURE DU TERRITOIRE)

- ➔ Identifier des ressources à mutualiser
- ➔ Recenser les initiatives en termes d'achat
- ➔ Échanger et prêter des matériels entre communes (avec un tiers-lieu, avec du personnel...)
- ➔ Étendre le groupement d'achat pour la restauration scolaire à d'autres structures
- ➔ Mettre en place une centrale d'achat pour le territoire (achat de panneaux photovoltaïques, de voitures partagées, de vélos assistés)
- ➔ Gérer ensemble une fonction de conseil pour l'habitat

METTRE EN PLACE DES OUTILS COLLABORATIFS

- ➔ Utiliser de nouveaux outils collaboratifs/ numériques :
- ➔ Mettre en réseau et en relation des acteurs (programmes, acteurs, publics)
- ➔ Mieux gérer certains sujets (accidents...)
- ➔ Établir une cartographie dynamique





Centre de Loisirs



Via Ardèche



Coworking



Skatepark



École de Musique



Médiathèque



Collecte des déchets



Parc photovoltaïque



REMERCIEMENTS

Merci aux habitantes et habitants qui ont contribué, aux équipes et aux élus qui se sont réunis de nombreuses fois et ont permis l'élaboration de notre projet de territoire.

Projet de territoire

Edition : Juin 2024

Directeur de la publication : Joël Fournier

Textes : CC du Pays des Vans en Cévennes

Accompagnement de l'élaboration du Projet de territoire : Sylvain Pambour (Territoires et Projets)

Mise en page : Marion Guericolas
(Citoyens & Territoires - Grand Est)

Impression : L'Atelier Pluriel

Photos : ©cdc-pays-des-vans-cevennes,
©cevennes-dardeche, ©les-communes-du-territoire

Icônes : ©FlatIcon

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes

110 Place Fernand Aubert

07140 Les Vans

✉ : accueil@cdc-vansencevennes.fr

☎ : 04 75 37 41 22

www.cdc-vansencevennes.fr

[Facebook](#) | [Illiwap](#) | [Instagram](#)



Banne



Saint-Paul-le-Jeune



Les Vans



Beaulieu



Berrias & Casteljau



Chambonas



Gravières



Les Salettes



Les Assions



Malarce-sur-la-Thines



Malbosc



Montselgues



Saint-Pierre-Saint-Jean



Saint-André-de-Cruzières



Sainte-Marguerite-Lafigère